



Communiqué de presse

Perpignan, le 16 juillet 2010

**REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT
RUE FRANCOIS SOLER**

A compter du 04 octobre 2010, en raison des travaux d'alimentation BT, et afin d'assurer la sécurité des usagers :

- Le stationnement des véhicules sera interdit rue François Soler.
- La circulation sera ralentie et déviée par rétrécissement de la chaussée, rue François Soler.
- Le stationnement et la circulation seront normalement rétablis dès l'achèvement des travaux entrepris et au plus tard le 15 octobre 2010.